

LA VILLE DE VOLVIC RECRUTE



Volvic est située à 14 km au Nord de Clermont-Ferrand, dans l'arrondissement de Riom, Canton de Riom Ouest, dans le département du Puy-de-Dôme, à la porte du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne.

Implantée au cœur d'un paysage façonné par les éruptions volcaniques, Volvic est aujourd'hui réputée internationalement pour la pureté de son eau. Mais la ville fut d'abord connue pour sa pierre grise et résistante. Le bourg surprend par la diversité de son patrimoine : rues étroites bordées de bâtisses en pierre, fontaines, château féodal, église romane, ou encore musées qui témoignent d'une activité artistique et artisanale ancienne.

La commune comprend 17 villages et bénéficie d'un patrimoine naturel remarquable. La commune bénéficie d'une vitalité remarquable grâce à son tissu associatif et à la présence de nombreux commerçants, artisans et entreprises. Aujourd'hui, le tissu économique, une saison culturelle et des infrastructures sportives de qualité attirent régulièrement de nouveaux habitants.

Vous souhaitez travailler pour une collectivité dynamique, ambitieuse, aux multiples projets, Volvic pourrait vous recruter comme :

Responsable du pôle jeunesse / Animateur jeunesse (H/F)

La commune de Volvic recrute 1 Responsable du pôle jeunesse / Animateur jeunesse h/f. Le responsable du pôle Jeunesse met en application et coordonne la politique jeunesse (11/25ans) de la commune, en lien avec le Responsable Enfance Jeunesse (EEJ) et dans le respect du projet éducatif du territoire. Il gère également le fonctionnement et les activités des structures d'accueil dont il a la responsabilité, ainsi que des actions qu'il conduit. En tant que membre de l'équipe d'animation, il participe à l'accueil et l'encadrement des groupes de jeunes dans le respect des règles de sécurité.

- Temps complet
- Emploi Permanent / Vacance d'emploi
- Ouvert aux contractuels
- Grade(s) recherché(s) : Grade 1 Adjoint d'animation - Grade 2 Animateur

MISSIONS

1. Impulser et mettre en œuvre les politiques Jeunesse en lien avec l'EEJ :

- Traduire les orientations de l'exécutif en plan d'actions, dans le cadre du projet éducatif de territoire
- Concevoir, piloter et animer des actions éducatives de territoire à destination de la jeunesse
- Travailler en partenariat avec les réseaux, les associations, et les structures éducatives du territoire, notamment en participant aux projets définis par la CTG
- Coordonner particulièrement les projets du BAFA territorial et du passeport du civisme
- Développer les actions transversales en interne (service Education, CCAS, service Culture...)
- et en externe avec les différents acteurs de l'enfance, de l'éducation et de la jeunesse
- Participer à la création de la future maison des jeunes

2. Animer et coordonner l'accueil libre (11/16 ans) :

- Organiser, animer et encadrer les temps d'ouverture de l'accueil libre
- Accompagner les jeunes dans leurs projets de loisirs personnels ou collectifs
- Signaler des anomalies constatées sur l'équipement
- Rédiger et piloter le projet pédagogique de la structure
- Participer à la création de la future maison des jeunes
- Être garant de la sécurité morale, physique et affective des enfants

3. Coordonner l'espace jeune (11/16 ans) :

- Organiser, animer et encadrer les temps d'ouverture de l'espace jeunes en lien, le cas échéant, avec le prestataire de service
- Assurer le suivi des différentes actions
- Gérer la relation aux familles en amont et pendant les périodes d'activités, et la communication de la structure
- Gérer les réservations et les annulations
- Assurer des interventions ponctuelles d'animation

4. Animer et coordonner le Conseil Municipal des Jeunes en lien avec le responsable EEJ (9/12 ans) :

- Organiser et animer les différentes réunions
- Organiser les élections dans les différents établissements
- Accompagner les jeunes élus dans la réalisation de leurs projets
- Être garant de la sécurité morale, physique et affective des enfants
- Faire le lien entre les politiques jeunesse de l'équipe municipale et les projets du CMJ

5. Mener la politique de prévention à destination des jeunes (11/25 ans) :

- Concevoir et mettre en œuvre des actions éducatives de prévention dans le cadre du projet éducatif de territoire
- Animer les projets d'animation avec les jeunes en réunissant les moyens nécessaires à leur réalisation
- Participer au dispositif " promeneur du net "
- Être en capacité d'accueillir individuellement les jeunes, afin de les orienter voire de les accompagner

PROFIL RECHERCHE

Les savoirs :

- * Besoins physiques et psychologie des adolescents
- * Réglementation relative aux structures d'accueils
- * Environnement professionnel du secteur de l'Enfance Jeunesse
- * Technique d'animation de groupe
- * Méthodologie de projet
- * Techniques de management
- * Fonctionnement des collectivités territoriales

Les savoir-faire :

- * Accueillir, orienter et renseigner les jeunes
- * Réguler et résoudre un conflit
- * Animer et encadrer un groupe d'adolescents
- * Gérer son temps et les priorités
- * Travailler en équipe
- * Développer et animer des partenariats
- * Fixer des objectifs et évaluer les résultats
- * Utiliser les techniques de communication
- * Elaborer et conduire un projet
- * Elaborer et analyser des diagnostics

Les savoir-être :

- Sens du service public
- Esprit d'équipe
- Sens du contact
- Ecoute & Diplomatie
- Autonomie
- Réactivité
- Organisation
- Disponibilité
- Force de proposition

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Horaires de travail : 37h30 hebdomadaires avec 15 jours de RTT
- Adhésion possible au CNAS
- Participation employeur à la complémentaire santé
- Régime indemnitaire RIFSEEP

CONTACT ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Téléphone collectivité

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Mme Lucie ROLLANDT au 04 73 33 50 38

Informations complémentaires

- Poste à pourvoir le 1^{er} janvier 2024

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV) avant le 04 décembre 2023 à Monsieur le Maire de Volvic, Hôtel de Ville 1, Place de la Résistance 63530 - VOLVIC ou par mail : recrutements@ville-volvic.fr

TRAVAILLEURS HANDICAPES

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.